

<https://www.paris-normandie.fr/mobile/actualites/economie/eolien-en-mer-en-normandie-un-nouveau-president-a-la-tete-de-la-commission-du-debat-public-OH16229474>

## **Eolien en mer en Normandie : un nouveau président à la tête de la commission du débat public**

Alors que les premiers champs d'éoliennes en mer vont finir par émerger au large des côtes normandes (**Fécamp, Dieppe-Le Tréport et Courseulles-sur-Mer**), l'État a lancé l'an passé une grande concertation pour déterminer l'emplacement d'un quatrième parc en Normandie. Mais où l'installer et comment s'y prendre pour éviter une succession de recours qui ne font que repousser la concrétisation de projets nés il y a parfois des années ? Pour mémoire, les premiers appels d'offres sur les parcs éoliens en mer remontent à 2012.

### **Une phase expérimentale**

Cette mission de haute voltige a été confiée à la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a délégué à une Commission de concertation. Un temps présidée par **Jean-Pierre Tiffon**, qui a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles, elle est désormais dirigée par **Francis Beaucire**, un spécialiste de l'aménagement du territoire rompu à l'exercice du débat et de la concertation (*lire par ailleurs*).

Après trois premières réunions, à **Fécamp, Dieppe et Cherbourg**, la Commission organise une nouvelle série de rencontres, ouvertes à tous et destinées à partager des connaissances basées à la fois sur des données scientifiques, mais aussi sur du ressenti, les deux pouvant être parfois diamétralement opposés.

La première de cette nouvelle salve de réunions publiques est prévue demain au **Havre**, de 14 h à 18 h, à Port-Center. Puis le 24 janvier à **Port-en-Bessin**, et le 31 janvier au **Tréport**.

Suivra, ultérieurement, une rencontre à **Saint-Vaast-la-Hougue**. Début février également, une autre réunion devrait se dérouler « *dans les terres* ». Ni le lieu ni la date ne sont pour l'instant arrêtés. En revanche, c'est à **Rouen**, le samedi 8 février, que la Commission fera la restitution de cette première phase de travaux.

Francis Beaucire et son équipe pourront ensuite enclencher la deuxième phase, celle qui s'attaquera vraiment au cœur du sujet, le lieu d'implantation de ce futur parc éolien en mer. Sujet sensible s'il en est... « *Il y aura un côté expérimental*, souligne Francis Beaucire. *Nous envisageons de travailler par atelier. Les parties prenantes (les pêcheurs, les riverains, les acteurs économiques) travailleront en atelier. En parallèle, nous constituerons un groupe de travail avec des citoyens tirés au sort et n'étant pas concernés directement par le sujet.* »

Cette phase, dite de construction, devra être bouclée pour le 15 avril. La Commission, elle, rendra son rapport au début de l'été. À l'État, ensuite, de prendre ses responsabilités et de lancer son appel d'offres qui devrait aboutir courant 2021.

[Abonnez-vous pour 1€](#)

## **Dieppe-Le Tréport et Fécamp réunis**

L'enjeu du projet : construire un parc d'éoliennes « posées » (comme les six parcs actuellement engagés au large des côtes françaises) d'une puissance totale de 1 GW sur une zone aujourd'hui évaluée à environ 300 km<sup>2</sup>. À titre de comparaison, la puissance attendue de ce futur parc représente l'addition des projets de Fécamp (71 éoliennes, 500 MW) et de Dieppe-Le Tréport (62 éoliennes, 496 MW).

## **Francis Beaucire, un expert de l'aménagement du territoire**

À peine sorti d'un débat public portant sur les aménagements à long terme du nœud ferroviaire lyonnais, **Francis Beaucire** se penche désormais sur le projet du futur parc éolien en mer en Normandie. Il a succédé à **Jean-Pierre Tiffon**, l'ancien président, courant décembre.

Avant de s'intéresser à l'éolien au large des côtes normandes et des questions ferroviaires en terre lyonnaise, Francis Beaucire a travaillé sur le dossier du prolongement de l'autoroute A12 et fut membre, de 1998 à 2008, du comité de concertation Paris Rive gauche. À 69 ans, Francis Beaucire est donc un expert en matière d'aménagement du territoire. Il est professeur d'université (Paris-I et École nationale des Ponts et Chaussées) et a consacré l'essentiel de ses recherches – il est docteur en géographie et aménagement – aux relations entre réseaux et territoires, notamment dans la perspective de l'écologie urbaine, puis du développement durable.

Depuis une vingtaine d'années, il a dirigé ou écrit de nombreux ouvrages, dont, en 2017, *La France des campagnes à l'heure des métropoles* (MétisPresses). Depuis une dizaine d'années, il intervient aussi comme conseil. C'est d'ailleurs à ce titre qu'en 2012, il a travaillé sur le Schéma de cohérence territorial (Scot) de l'agglomération de Rouen.